

FORMATION AMÉNAGEMENT & SANTÉ

Appréhender les enjeux de santé et de confort à l'échelle d'un projet d'aménagement

17 décembre 2018 de 8h30 à 18h - 7h 30
Lyon (69)

OBJECTIFS

- Prendre conscience des interactions multiples entre santé et aménagement et des leviers existants
- Acquérir les éléments de langage pour une approche globale de la santé et une connaissance de ses différents déterminants
- Identifier à chaque phase du projet les acteurs, moyens techniques et opérationnels pour mener une démarche de santé aménagement

Public

Tous les acteurs de l'acte d'aménager, et les professionnels de la santé susceptibles de les accompagner

Intervenants

Lucie Anzivino,
Chargée d'études Santé Environnementale et Évaluation d'Impact sur la Santé à l'ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Béatrice Couturier,
Chargée de mission aménagement durable à la Délégation Développement Urbain et Cadre de Vie de la Métropole du Grand Lyon

Claire-Marie Rouchouse,
Pôle société et dynamique urbaine / politique de la ville et équipements d'EPURES, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise

Effectif

17 stagiaires

Tarif

300 €* adhérent VAD

490 €* non adhérent

** Prix net de taxe incluant la participation au stage et le déjeuner au restaurant*

Les adhérents VAD sont inscrits en priorité, les inscriptions des non-adhérents sont ensuite enregistrées en fonction des dates d'inscription.

PROGRAMME

8h30-9h15 - Accueil des participants et ouverture du stage

9h15-10h - Interactions santé aménagement : quels enjeux ?

- Définitions et éléments de langage relatifs à l'approche santé
- Enjeux humains, économiques et sociaux de l'urbanisme et de l'aménagement

10h-11h45 - Qu'est-ce qu'un aménagement favorable à la santé ? Quels outils pour le penser et le définir ?

- Les déterminants de la santé et leur lien avec le projet d'aménagement
- Tour d'horizon des approches santé en aménagement
- Plus-values des démarches santé

11h45-12h45 - Éléments de méthodologie – acteurs et outils clés aux différentes phases du projet

- Étapes phares et temporalité : quels enjeux à chaque phase ?
- Acteurs clés et outils mobilisés

Pause déjeuner au restaurant

14h15-15h45 et 16h-17h30 - Éléments de méthodologie à partir de retours d'expérience opérationnels

- Analyse comparative des EIS de deux parcs : le parc de l'Épervière à Valence et le parc urbain Zénith à Lyon
- UFS sur l'étude pré-opérationnelle du projet urbain de Terrenoire, sur la commune de Saint-Etienne

17h30-18h - Bilan et clôture de la formation

PRÉREQUIS

Culture de l'aménagement et de la gestion de projet

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et méthodologiques, de cas pratiques, de retours d'expérience, d'échanges et de débats entre professionnels
- Remise à chaque participant des supports de formation

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

- Claire Topin, I Care & Consult
- Soline Collin & Claire-Sophie Coeudevez, Médiéco
- Béatrice Couturier & Sandra Frey, Métropole de Lyon
- Fanny Coulombié, Ville & Aménagement Durable

L'acquisition des objectifs pédagogiques est vérifiée par les intervenants à l'issue de la formation. Elle est validée par la délivrance au stagiaire d'une attestation de présence.

LES « PLUS » DE LA FORMATION VAD

- + Une formation inédite en Auvergne-Rhône-Alpes
- + Un format d'une journée compatible avec votre pratique professionnelle
- + Une autre façon d'appréhender l'aménagement durable

BULLETIN D'INSCRIPTION - à retourner à contact@ville-amenagement-durable.org
(Merci de bien vouloir compléter ce bulletin en lettres capitales)

Madame Monsieur

NOM Prénom

Fonction Profession

Téléphone Portable

Courriel

Nom de l'entreprise

Forme juridique

NOM du dirigeant (signataire)

Fonction

Adresse

.....

Adresse de facturation (si différente)

.....

Contact administratif :

NOM Prénom

Téléphone Courriel

Adhérent VAD Non adhérent VAD Date et signature

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription figurant ci-dessous.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Procédure d'inscription

- 1- Bulletin à retourner à VAD par mail (contact@ville-amenagement-durable.org) ou par courrier (103 avenue Maréchal de Saxe - 69423 LYON cedex 03), accompagné d'un règlement d'un acompte de 100% du montant (si règlement par chèque) qui ne sera pas encaissé avant le début de la formation.
- 2- A réception du bulletin d'inscription renseigné, envoi de la convention de formation
- 3- Envoi du programme et de la convocation dictement au stagiaire quelques jours avant le début de la formation.

Tarifs

Les tarifs réduits consentis au titre d'adhérent à VAD sont accordés sous réserve d'une cotisation à jour en date d'inscription.

Modification ou annulation d'une inscription par le client

Toute modification ou annulation de l'inscription devra être formulée par écrit au plus tard 7 jours avant le début de la formation.

RENSEIGNEMENTS

Véronique Dufour, Ville & Aménagement Durable

Association loi 1901. SIRET : 444 306 658 00030. APE : 9499Z
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 82 69 12998 69.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Toute annulation intervenant dans les 7 jours avant la formation sera facturée dans son intégralité. Par ailleurs, toute formation commencée est également due dans son intégralité.

Conditions d'annulation du module par VAD

Dans le cas où le nombre de participants au module serait jugé insuffisant, VAD se réserve le droit d'ajourner la formation au plus tard 7 jours ouvrés avant la date prévue sous réserve d'en informer chaque stagiaire.

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant. Pour l'exercer, nous contacter.

103 Avenue du Maréchal de Saxe
69423 Lyon Cedex 03

04 72 70 85 59

contact@ville-amenagement-durable.org

ville-amenagement-durable.org

